



Ce poste permettra d'orienter et d'évaluer les politiques, programmes et services municipaux en fonction d'un objectif d'égalité entre les sexes. La municipalité pourrait ainsi se doter d'une politique d'égalité et de parité pour les femmes.

Par exemple, au niveau des services, la coordonnatrice ou l'élue pourrait veiller à ce que les types de loisirs offerts par la municipalité soient diversifiés, de façon à s'adresser autant aux filles qu'aux garçons.

Questions suggérées :

◆ Votre équipe ou vous-même seriez-vous prêt à appuyer la création d'un poste de coordonnatrice à la condition féminine relevant de la Direction générale?

◆ Si vous êtes éluE, seriez-vous prêtE à appuyer la création de cette responsabilité au sein du conseil municipal ?

5. Questions d'ordre général:

➤ Quelles dispositions s'adressant spécifiquement aux femmes votre programme comprend-il?

➤ Comment comptez-vous mettre en œuvre ces dispositions?

➤ Des femmes ont-elles été associées à l'élaboration de ces dispositions?

Bonne campagne électorale!

Pour information; 418-522-8854



Vos questions:

Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Québec-Charlevoix)

(RGF-03)
155, boul. Charest Est, bureau RC-5
Québec, Québec
G1K 3G6

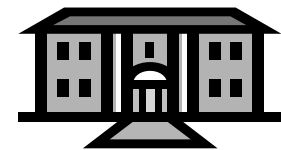
Téléphone : 522-8854
Télécopie : 522-6237

Messagerie : regroupementdesfemmes@qc.aira.com

La production de ce dépliant a été rendue possible grâce au Secrétariat à la condition féminine dans le cadre de son programme À égalité pour décider.

Le 6 novembre
2005:
Soyons
présentes!

Élections municipales du 6
novembre 2005: Les femmes
s'impliquent!



REGROUPEMENT DES
GROUPES DE FEMMES DE
LA RÉGION 03
(PORTNEUF-QUÉBEC-
CHARLEVOIX)





CITOYENNES À PART ENTIÈRE

POUR DES MUNICIPALITÉS À L'ÉCOUTE DES FEMMES

« Parce que la municipalité est l'instance décisionnelle la plus proche des citoyennes et des citoyens qui influe notamment sur la qualité de vie, le développement socio-économique, l'habitation, l'environnement et l'aménagement du territoire, l'apport des femmes y représente un enjeu majeur. » (MAMMR-1999)

Les élections municipales du **6 novembre 2005** sont les premières élections générales municipales car l'ensemble des municipalités du Québec sont en élections au même moment.

Cette élection est l'occasion pour les femmes de la région de la Capitale-Nationale d'être active sur la scène municipale. Vous pouvez :

- . Questionner vos candidats et candidates;
- . Appuyer une candidate de votre milieu;
- . Vous présenter comme conseillère municipale ou à la mairie de votre municipalité.

Dans le but de vous permettre d'intervenir sur la scène municipale, nous vous proposons des questions pour interpellier vos candidats et candidates au cours de la campagne électorale. Un espace est également prévu pour que vous puissiez formuler vos propres questions. Bonne campagne!

1. Concernant la présence des femmes en politique

Les femmes occupent, en 2005, que 23,6% des postes de conseillers(ères) municipaux et 3,6%

des postes à la mairie dans notre région. Dans Charlevoix et Portneuf, aucun poste à la Mairie est occupé par une femme. Un effort particulier est nécessaire.

Questions suggérées :

- ◆ Est-ce que votre équipe ou vous-même avez recruté des femmes candidates?
- ◆ Quelles mesures concrètes ont été adoptées par votre équipe pour encourager les femmes à se présenter comme candidates par exemple politique de conciliation travail-famille ?
- ◆ Si vous êtes éluEs, quelles dispositions comptez-vous prendre pour assurer une présence significative des femmes, notamment au comité exécutif de la ville, à la présidence d'arrondissements, à titre de préfètes, comme déléguée au Centre local de développement de votre milieu, etc.?

2. Forums de consultation

La Ville de Québec a mis sur pied différents forums de consultation des citoyennes et citoyens. L'un de ces forums, **la Commission Femmes et ville**, s'est préoccupé spécialement de donner aux femmes les moyens de prendre une part active dans la vie municipale. Cette mesure est applicable, à plus petite échelle, dans les municipalités de la région.

Questions suggérées :

- ◆ Si votre équipe ou vous-même êtes éluEs, vous engagez-vous à maintenir et renforcer le rôle de la *Commission consultative Femmes et Ville* ?
- ◆ Si votre équipe ou vous-même êtes éluEs, vous

engagez-vous à mettre sur pied une *Commission consultative Femmes et Ville* dans votre municipalité ?

3. Services offerts à la population

Les **femmes** sont davantage touchées par la **pauvreté** que les hommes. Dans ce contexte, des services de proximité deviennent très importants pour elles.

Questions suggérées :

- ◆ Que propose votre équipe ou vous-même pour offrir des services accessibles financièrement aux personnes à faible revenu?
- ◆ Que propose votre équipe ou vous-même pour offrir ou voir à l'amélioration des services de proximité : services de garde, parcs, bibliothèque municipale, transport en commun, etc.?
- ◆ Quelle est la politique de votre équipe ou la vôtre relativement au logement social?
- ◆ Que compte faire votre équipe ou vous-même concernant la sécurité des lieux publics?

4. Condition féminine:

Afin de s'assurer que l'on tienne compte des besoins et de l'expertise des femmes dans les décisions politiques et administratives, il nous apparaît essentiel de créer un poste de coordonnatrice à la condition féminine qui soit rattaché à la Direction générale de la municipalité.

Pour les petites municipalités, une élue responsable de la condition féminine serait une alternative intéressante.

